



# **ASSOCIATION POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER - FONTAINE**

1 rue de la Libération – 25260 ETOUVANS – Tél. 03 81 93.63.40

*Commission Développement-Idées nouvelles*

## **Compte-rendu de la réunion du 16 Mars 2017 salle de la mairie d'Etouvans.**

**Objet :** Voir ordre du jour page suivante.

### **Présents :**

#### **Fédération de Pêche du Doubs :**

Thomas GROUBATCH                      Ingénieur hydrobiologiste.  
Thomas POULLEAU                      Garde Fédéral Agent de développement.

#### **AAPPMA de Colombier Fontaine :**

Yves TOCHOT                              Président.  
Jacques POULETTE                      Secrétaire.  
Alain CHOIGNARD                      Trésorier.  
Julien BARON                              Comité Correspondant Réciprocité.  
Jean Luc VAUTHERIN                      Comité Pilote de commission.  
Daniel KUDELKA                          Comité.  
Georges Dacosta                          Comité.  
Jean VALET                                  Comité Pilote de commission.  
Alain GALLIOT                              Comité.  
Denis BONGARDEN                      Comité Rédaction site internet.  
Joël BEGUE                                  Comité Pilote de commission.

### **Excusés:**

Sébastien BATAILLARD                      Comité Pilote de commission Garde particulier.  
Pierre BIENMULLER                          Vice-Président.  
Daniel LUTTENUER                          Comité.

### **Absents :**

Eric BLOND                                  Comité.  
Benjamin PERROTEY                      Comité Garde particulier.

## **PREAMBULE :**

-Suite aux différentes propositions d'améliorations, débattues au sein de notre AAPPMA, 2 sujets retenus (frayères à brochets et réhabilitation complémentaire du Bief) ont fait l'objet de premiers contacts téléphoniques et rencontres entre, notre président Yves TOCHOT et Joël BEGUE d'une part et notre correspondant Fédéral Thomas GROUBATCH d'autre part, afin de faire une première évaluation en terme de faisabilité.

-Ces 2 sujets ayant retenus favorablement l'attention de Thomas GROUBATCH, ce dernier nous proposa :

- 1) De nous faire un exposé technique sur le fonctionnement d'une frayère à brochets.
- 2) De nous rappeler les « fondamentaux » concernant la réhabilitation du Bief.

**NOTA :** Nous avons profité des présences de Thomas GROUBATCH et de Thomas POULLEAU, pour ajouter d'autres questions à l'ordre du jour.

---

## **ORDRE DU JOUR :**

### **Le matin :**

- 1) Exposé sur les frayères à brochets.
- 2) Réhabilitation complémentaire du Bief.
- 3) Pancartage pour lutter contre les incivilités : possibilités de poses (avis VNF et Véloroute : personnes à contacter ?)
- 4) Régulation du débit du Doubs : comment ça marche et quelles sont les impacts sur le milieu ?
- 5) Plans d'actions.

### **L'après midi :**

Visite des 3 sites potentiellement prédisposés à devenir des frayères à brochets.

## 1) Frayères à brochets :

### a. Exposé sur les frayères à brochets par Thomas GROUBATCH :

-Si vous le désirez, vous trouverez sur notre site la présentation complète animée par Thomas GROUBATCH.

-Ci-dessous, les points les plus marquants de cette présentation :

- L'exposé de grande qualité, a convaincu l'ensemble des participants.
- Les causes de la disparition des brochets de nos rivières ont été mises en évidence : **l'homme en est le principal responsable** :
  - Dragage des rivières pour la navigation par exemple.
  - Réduction des linéaires de ruisseaux pour réduire, voire supprimer les zones humides et inondables, afin de satisfaire l'agriculture et l'urbanisation.
- >**Pas d'inondation donc pas de frayères !!**
- Depuis peu, les hommes prennent conscience des erreurs du passé et, si nous voulons sauver ce poisson, **en voie de disparition**, il est urgent d'intervenir sur le milieu en « recréant » les conditions optimales de reproduction que la nature avait prévue.

### b. Visite et repérage de 3 sites potentiels au bord du Doubs, pour la création de frayères :

1)Longevelle-sur-le Doubs : rive gauche, en aval et en amont de la passerelle :



#### Constats:

Le petit canal (zone 1) sur la rive gauche en aval de la passerelle, est alimenté en amont et évacué en aval par la rivière Doubs. Le débit permanent, même en période d'étiage, n'est pas favorable à un bon fonctionnement d'une frayère.

La zone 2, située en amont de la passerelle, paraît mieux adaptée mais ce secteur très boisé demanderait d'importants travaux de déboisement et de mise à niveau.

Zone 1



Zone 1



Zone 2



Zone 2



**2) Longeville les Beussières** : zone de pâturage située à environ 800 m de la passerelle, rive droite :



**Constats :**

Zone mieux adaptée pour la création d'une frayère à brochets. Elle est alimentée par l'aval en période de crue par un bras mort du Doubs (en pointillé) ou alors directement par la rivière située à proximité, lors de crues plus importantes .

Le sol est en pâturage, la zone suffisamment grande (150 à 200 m de longueur) et bien ensoleillée, toutes les **conditions sont favorables** pour créer ici une belle frayère à brochets. Naturellement adaptée, un terrassement de moyenne importance sera néanmoins nécessaire.

Longeville les Beussières.



Longeville les Beussières.



### 3) Zone de pâturages située à Le Chatelot :



#### Constat :

Cette zone située entre la confluence du canal et l'arrière de la première ferme, pourrait être aménagée en frayère à brochets mais sa superficie semble insuffisante ainsi que l'ensoleillement dû aux collines situées à l'ouest.

Le chatelot.



Le chatelot.



## 2) Réhabilitation complémentaire du Bief :

- a. Thomas Groubatch confirme que la seule solution de réhabilitation consiste à déplacer et recréer l'ensemble du lit du ruisseau avec succession de méandres. Ce nouveau tracé aurait une emprise importante sur la prairie longeant le ruisseau (impact sur le foncier). D'autre part, le coût de l'opération serait très important.
  
- b. La décision prise par notre président est de compléter ce dossier (tableau des N° des parcelles concernées, nom des propriétaires avec adresses) et de l'archiver au sein de notre association, afin d'être prêt (le jour J) à le présenter dans le cadre d'un plan de lutte contre le réchauffement climatique (par exemple).

### c. Documents à archivés par le secrétaire:

- -Le **tableau** recensant, les n° des parcelles, les noms et adresses des propriétaires riverains. (seul le tronçon délimité par la rue des citées et la zone artisanale de Colombier-Fontaine, a été pris en compte dans ce tableau).
- -Les différents documents présentés par Thomas GROUBATCH :
  1. . « *diagnostics piscicole, morphologique et habitationnel du ruisseau Bief* » datant de Octobre 2016.
  
  2. . « *L'aménagement de frayères à brochets, pourquoi et comment* » présenté à la réunion → **on y voit un bel exemple** de réalisation de méandres d'un ruisseau initialement rectiligne.
  
- -Un autre document faisant état de solutions techniques, est disponible en Mairie de Colombier Fontaine et s'intitule :  
. « *Etude de détermination des solutions techniques* » réalisé par le Cabinet IRH pour le compte de l'EPTB. La mairie fera parvenir une copie de ce document à notre secrétaire pour classement.

### 3) Pancartage pour lutter contre les incivilités :

- a. L'assemblée a approuvé l'initiative et propose que l'on fasse un essai avec quelques pancartes.
- b. Dès que nous aurons les devis de Willadhésif avec maquette, vous serez informé pour définir la suite à donner. La commission regardera les lieux opportuns.

### 4) Demande d'informations sur « comment est régulé le débit du Doubs » tout au long de l'année :

- a. Il est évident que les brusques changements de débits sont préjudiciables à la vie aquatique.
- b. Thomas POULLEAU a répondu à cette question et, vu la complexité technique liée aux bons fonctionnements des 5 ou 6 barrages EDF et PRIVE, il nous propose d'en discuter avec monsieur Christian TRIBOULET.  
A suivre.

## 5) Plans d'actions :

### a. Frayères à brochets :

Seul le site de Longeville les Beussières sera retenu pour étude complémentaire :

-Accord de principe du ou des propriétaires.

-Etude d'emprise sur le foncier.

-Puis, présentation de l'avant-projet aux propriétaires pour accord définitif afin de lancer les études de détails.

**➔ Pilote : Yves TOCHOT (avec l'aide et l'appui technique de la Fédération évidemment)**

### b. Réhabilitation complémentaire du Bief:

-Dossier à compléter pour archivage :

**➔ Pilote : Joël BEGUE**

### c. Pancartage :

-Présentation des devis et des implantations sur les lieux de pêche:

**➔ Pilote : Joël BEGUE**

### d. Comment fonctionne la régulation du débit du Doubs :

-Se renseigner auprès de Monsieur Christian TRIBOULET pour un éventuel complément d'information :

**➔ Pilote : Joël BEGUE**

**Bonne réception**

Le pilote de la commission : Joël BEGUE